

# Conditions Générales de Vente

## 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente ("CGV") régissent la relation contractuelle entre Viluso et ses clients consommateurs ou professionnels (c'est-à-dire vous). Toute contre-offre de votre part invoquant vos propres conditions générales de vente et/ou d'achat est expressément exclue ; ces conditions ne font pas partie des accords si elles n'ont pas été expressément confirmées par écrit par Viluso.

## 2. Définitions

1. « Consommateur » : Article liminaire du Code de la Consommation, on entend par « consommateur » toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole. Pour les besoins des présentes, le consommateur doit également avoir la capacité juridique pour accepter les présentes conditions générales de vente.
2. « Professionnel » : Article liminaire du Code de la Consommation, on entend par « professionnel » toute personne physique ou morale, publique ou privée qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.
3. « Scooter électrique Viluso » : Scooter entièrement électrique, doté d'un moteur électrique sur la roue arrière qui lui permet d'atteindre 45 km/h, et qui peut donc être conduit avec un permis auto ainsi qu'un BSR (Brevet de Sécurité Routière).

## 3. Objet

1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) déterminent les droits et les obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne du scooter électrique Viluso.
2. Les présentes CGV s'appliquent à toutes les ventes de du scooter Viluso effectué via le site et sont partie intégrante du contrat entre

vous et Viluso. Viluso se réserve la possibilité de modifier les présentes à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site internet. Les CGV applicables seront celles en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiement multiple) de la commande. Viluso s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un clic de validation au moment de la commande.

#### 4. Conclusion du contrat

1. En passant commande sur le site, vous faites une offre ferme d'achat. Après avoir envoyé votre offre, vous recevez un e-mail de confirmation automatisé de la part de Viluso qui récapitule les votre commande et le prix. Celui-ci ne représente ni une confirmation de statut, ni une acceptation de l'offre. Viluso dispose de 5 jours à compter de la réception de l'offre pour accepter votre offre expressément. Le contrat est réputé conclu à réception de la confirmation de commande par Viluso.
2. Le partenaire contractuel pour le contrat conclu sur [www.Viluso.com](http://www.Viluso.com) en vue de l'achat d'un scooter électrique Viluso est la société Viluso.
3. Le contrat est conclu en français.

#### 5. Achat des Produits, propriétés et disponibilité

1. Viluso s'engage à indiquer un délai pour entrer en possession des Produits. Si, malgré la conclusion préalable d'un contrat d'achat ou de fabrication correspondant, un Produit n'est pas disponible, Viluso vous en informe dans les meilleurs délais après la commande et vous informe ensuite à intervalles réguliers par e-mail jusqu'à ce que le produit soit de nouveau disponible. Jusqu'à ce que les produits soient de nouveau disponible, Viluso est dispensé de ces obligations et peut, dans le cas d'une incapacité de livraison permanente, résilier le contrat.
2. En cas de résiliation pour défaut de livraison telle que définie ci-dessus, Viluso remboursera au consommateur la totalité des sommes versées, au plus tard dans les 30 jours suivants la date de résiliation du contrat. La responsabilité de Viluso est limitée au remboursement des sommes versées. Vous ne pourrez en aucun cas prétendre à des dommages et intérêts du fait du retard ou d'absence de livraison des Produits.

## 6. Intermédiation d'assurance

1. Pour pouvoir rouler avec votre Viluso en France, vous devez impérativement souscrire une assurance responsabilité civile véhicule et faire établir un certificat d'immatriculation.
2. Avant de faire circuler votre véhicule neuf pour la première fois, vous devez faire établir le certificat d'immatriculation (ex-carte grise).

## 7. Prix, frais de port et paiement

1. Les prix indiqués sur [www.viluso.com](http://www.viluso.com) au moment de la commande du scooter sont fermes et définitifs et incluent la TVA au taux en vigueur, toutes les autres composantes du prix et les frais de port.
2. Vous avez le choix entre plusieurs modes de paiement. Viluso accepte la carte de crédit (Visa et Master Card), et le virement immédiat PayPal. À l'exception du paiement anticipé, tous les modes de paiement sont disponibles dans « ma commande ». Ils sont aussi décrits sur la page [www.viluso.com](http://www.viluso.com). Sauf disposition expresse contraire, le prix d'achat est dû immédiatement à réception de la facture.
3. Viluso accepte différentes cartes de crédit (Visa et Master Card). En cas d'achat par carte de crédit, votre compte est débité dès que nous acceptons la commande.

## 8. Livraison

1. Viluso propose deux solutions :
  - Récupération du scooter à l'adresse indiquée dans le mail de confirmation lors de votre commande.
  - Faire appel à un transporteur.
2. La livraison par transporteur s'effectue sur rendez-vous à votre convenance. Le transporteur vous contactera par téléphone ou, à défaut, par e-mail pour convenir d'un rendez-vous. La livraison par le transporteur s'effectue jusqu'au bord du trottoir. Le transporteur et vous pouvez convenir entre vous de prestations de transport au-delà de ce point ; dans ce cas, il vous incombe de régler les éventuels coûts supplémentaires.
3. Les livraisons comprennent le scooter que vous avez choisi.

4. Viluso est en droit de résilier le contrat si la livraison échoue trois fois pour des raisons qui vous sont imputables. En cas de résiliation, les versements que vous avez déjà effectués vous sont remboursés.
5. Si l’emballage et/ou les Produits présentent des dommages de transport manifestes, signalez-les immédiatement au livreur et à Viluso afin de permettre à Viluso de se retourner plus facilement contre le transporteur. Cette déclaration n’a aucun effet sur vos droits au titre de la garantie.

## 9. Délais de livraison

1. La livraison est calculée à partir du moment de la confirmation de commande, où un paiement préalable est nécessaire.
2. Si les délais sont indiqués en jours ouvrables, ceux-ci incluent tous les jours de la semaine à l’exception du samedi, du dimanche et des jours fériés.
3. Le délai de livraison est repoussé d'autant que nécessaire en cas de force majeure. Sont notamment considérés comme des cas de force majeure la grève, le lock-out, les interventions des autorités, la pénurie d’énergie et de matières premières, le blocage des transports, les difficultés d'exploitation dues par exemple au feu, à l'eau, aux dégâts mécaniques et à la foudre, et toutes les autres difficultés que Viluso ne pouvait pas prévoir et qui ne peuvent pas lui être imputées. Viluso vous communiquera sans délai le début et la fin de telles difficultés de livraison.

## 10. Droit de rétractation

1. Les Consommateurs (cf. art. 2.1. Des présentes conditions générales) jouissent d’un droit légal de rétractation, au sujet duquel Viluso fournit les informations suivantes :
  2. Lorsque vous achetez un produit, vous disposez d’un droit légal de rétractation, au sujet duquel Viluso fournit les informations suivantes :
-

### **Informations relatives au droit de rétractation**

Vous êtes en droit de résilier le présent contrat sans justification dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation est de quatorze jours à compter de la date à laquelle vous ou un tiers désigné par vous, à l'exception du transporteur, a pris possession du dernier produit.

Pour exercer votre droit de rétractation, veuillez informer au moyen d'une déclaration explicite par un courrier postal ou par e-mail) de votre décision de résilier le présent contrat.

Pour ce faire, vous pouvez utiliser le formulaire de rétractation ci-joint (il s'agit d'un modèle non obligatoire). Pour que le délai de rétractation soit respecté, il vous suffit d'envoyer la notification de résiliation avant la fin du délai de rétractation.

### **Conséquences de la rétractation**

Si vous résiliez le présent contrat, nous sommes tenus de vous rembourser à l'exception des frais de livraison, selon l'Article L221-5 du Code de la consommation, sans délai et au plus tard sous quatorze jours à compter de la date de réception de votre notification de résiliation du présent contrat. Pour ce remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que vous avez utilisé pour la transaction d'origine, sauf si nous en avons convenu différemment avec vous ; aucune indemnité ne vous sera facturée au titre de ce remboursement. Nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu les produits retournés ou jusqu'à ce que vous apportiez la preuve que vous avez renvoyé les produits, au premier des deux termes échus.

En cas de résiliation, Viluso organise pour vous le transport retour des produits. Les frais directs de retour sont à votre charge. Les coûts sont estimés à un maximum d'environ 150 euros.

Vous n'aurez à assumer l'éventuelle perte de valeur des produits que si cette perte de valeur est due à une utilisation que vous en avez faite et qui n'était pas nécessaire au contrôle des propriétés, des caractéristiques et du fonctionnement des produits.

### **Immatriculation et révocation du droit de rétractation**

L'immatriculation du scooter, service fourni par Viluso, constitue spécification du consommateur, et au titre de l'article L.120-21-8 du

code de la consommation, tout consommateur acceptant cette démarche révoque explicitement son droit de rétractation.

### **Contrats financés**

Si vous financez le présent contrat par un prêt et que vous résiliez la vente dans le délai des 14 jours par la suite, vous n'êtes plus non plus lié par le contrat de prêt dans la mesure où les deux contrats sont interdépendants. Cette condition est tout particulièrement réunie si nous sommes en même temps le prêteur ou si le prêteur a besoin de notre concours pour le financement. Si le prêt nous a déjà été attribué à la prise d'effet de la rétractation, votre prêteur reprend nos droits et obligations à votre égard au titre du contrat financé en matière de conséquences juridiques de la rétractation.

---

### **Formulaire de rétractation**

(Pour résilier le contrat, veuillez remplir ce formulaire et le renvoyer.)

À l'attention de :

Viluso SAS

\*\*\*\*\*

75\*\*\* Paris

FRANCE

Téléphone : +33 (0)6 44363027

E-Mail: [hello@viluso.com](mailto:hello@viluso.com)

Je/nous (\*) résilie/résilions par la présente le contrat conclu par moi/nous (\*) pour l'achat des produits suivants (\*)/

- Date de commande (\*)/date de réception (\*)
- Nom du/des consommateur(s)
- Adresse du/des consommateur(s)
- Signature du/des consommateur(s) (uniquement pour envoi sur papier)
- Date

---

(\*) Rayer les mentions inutiles.

---

## 11. Garantie

Viluso ne répond du scooter électrique Viluso que dans le cadre de la garantie commerciale en vigueur au moment de la conclusion du contrat. Toutefois la garantie commerciale ne prive pas le client consommateur de la garantie légale de conformité, de la garantie pour vices cachés ou de la mise en jeu de la responsabilité du fabricant du fait des produits défectueux.

## 12. Responsabilité

1. Toute revendication de dommages-intérêts pour cause de non-respect d'une obligation non essentielle est exclue à l'encontre de Viluso ou de ses auxiliaires d'exécution. Ceci inclut tous les frais et/ou l'indemnisation des autres désagréments dus à une imprécision ou à l'indication d'une adresse de livraison et/ou de coordonnées erronées.
2. Viluso décline toute responsabilité dans le cas où vous auriez menti sur vos qualités légalement indispensables pour utiliser des scooters électriques Viluso (par exemple la détention d'un permis de conduire).
3. Ces limitations de responsabilité ne s'appliquent pas en cas de négligence grave, ni en cas de non-respect d'une obligation contractuelle ou légale essentielle, et notamment l'obligation de sécurité. Il s'agit d'une obligation contractuelle ou légale dont le respect est indispensable à la bonne exécution du contrat, sur laquelle le client doit pouvoir compter régulièrement et dont le non-respect par l'autre partie compromet la réalisation de l'objet du contrat. Elles ne s'appliquent pas non plus aux dommages portant atteinte à la vie, au corps ou à la santé si le non-respect de l'obligation est imputable à Viluso. Les limitations ne s'appliquent pas non plus aux dommages dus à l'absence d'une qualité promise : obligation de sécurité (article

L221-1 du code de la consommation), responsabilité du fait des produits défectueux (articles L1245 et suivants du code civil).

### 13. Interdiction des déductions

Vous n'êtes pas autorisé à procéder à des déductions. Les déductions sont possibles seulement si elles ont été acceptées par Viluso ou fixées par une décision de justice.

### 14. Réserve de propriété

1. Le produit livré reste la propriété de Viluso jusqu'au règlement intégral du prix d'achat et à la satisfaction de toutes les exigences contractuelles.
2. Si vous êtes professionnel (art. 2.2), vous cédez d'emblée à Viluso à titre de sûreté toutes les créances exigibles de votre client à hauteur du prix de revente du produit. Votre droit d'encaisser ces créances est révocable. Viluso ne révoquera ce droit et ne procédera à l'encaissement des créances cédées que si vous ne respectez pas vos engagements de paiement.
3. Si vous êtes professionnel (art. 2.2.), vous devez signaler sans délai tout accès de tiers aux produits qui sont la propriété ou la copropriété de Viluso. Les frais découlant de telles interventions pour une autorisation extrajudiciaire sont à votre charge.

### 15. Protection des données

La politique de Viluso en matière de protection des données est conforme aux dispositions de la loi règlement général sur la protection des données. Vous trouverez toutes les informations sur la collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles des utilisateurs dans notre Politique de confidentialité.

### 16. Codes cadeaux et coupon de réductions ; programme de parrainage

1. Viluso peut en temps utile offrir aux consommateurs éligibles des "codes-cadeaux" ou "coupon de réduction" par le biais de diverses campagnes promotionnelles et communications (collectivement, les "coupon de réduction" dans le présent contrat) qui sont échangeables



lors de l'achat sur notre site - jusqu'à épuisement des stocks - et sous réserve des exclusions commerciales ou autres restrictions qui peuvent être déterminées et communiquées par Viluso au point de vente où les coupons de réduction sont fournis et/ou sur le site en ce qui concerne les produits concernés. Seuls les coupons de réduction valides fournis ou annoncés par Viluso sont valables. Les codes fournis ou annoncés par des tiers non autorisés par Viluso (y compris les sites Web de tiers non autorisés) ne sont pas valides. Les coupons de réduction annoncés par Viluso ne sont pas transférables et ne sont valables que pour une seule utilisation sur un (un) produit(s) commercial(s) tel que déterminé par Viluso.

Les coupons de réduction ne peuvent pas être combinés ; les clients ne peuvent échanger qu'un seul code d'offre par commande. Les coupons de réduction ne peuvent pas être utilisés conjointement avec le programme de référence Viluso. Les codes promotionnels ne peuvent pas être utilisés pour l'achat de produits sans marque ou les frais d'expédition. Pour les achats en ligne, le code est à saisir dans le champ "coupon de réduction" lors de la commande en ligne. Les coupons de réduction ne sont pas valides dans les salles d'exposition ou les magasins, mais peuvent seulement être échangés en ligne. Viluso n'est pas responsable des codes perdus, volés ou endommagés ou de l'utilisation non autorisée des codes. Les coupons de réduction ne peuvent pas être échangés contre de l'argent comptant ou un équivalent en espèces ; les codes ne sont pas payés ou crédités. La valeur monétaire d'un code d'offre ne sera pas remboursée ou créditée si une ou toutes les marchandises sont retournées. Certaines dates d'expiration peuvent s'appliquer aux coupons de réduction respectifs. Les coupons de réduction sont nuls s'ils sont reproduits, transmis, vendus, échangés ou expirés ou si cela est autrement interdit.

2. Viluso peut, en temps utile, engager des orateurs, des faiseurs d'opinion, des blogueurs ou d'autres personnes physiques ou morales qui ont été rémunérées et motivées pour parler au nom de la marque. Si vous recevez un coupon de réduction concernant une source tierce, comme le présentateur d'une émission de télévision ou de radio, veuillez noter que ces personnes seront rémunérées par Viluso pour leurs déclarations.
3. Viluso offre aux défenseurs des marques la possibilité de faire des recommandations à leurs amis par le biais du programme de référence Viluso.

## Dispositions finales

4. Si vous êtes commerçant, personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public, la seule juridiction compétente pour tous les litiges découlant du présent contrat est Paris.
5. Si vous êtes un consommateur, la loi applicable sera la loi française et la juridiction compétente, celle de votre lieu de résidence.

# Condition de Garantie

1. La société Viluso garantit pour l'achat d'un scooter électrique Viluso neuf, c'est-à-dire jamais utilisé ni immatriculé que les propriétés du véhicule neuf et de sa batterie correspondent à l'état courant de la technique dans l'industrie électromobile pour des véhicules de type similaire.

Si, pour des raisons techniques, la couleur réelle du produit diffère des couleurs représentées dans la boutique en ligne tout en restant dans la même gamme de couleur (par exemple, ombrage d'une autre teinte de blanc), cet écart ne constitue pas un défaut du produit. Il n'est pas couvert par la garantie.

2. La garantie a une durée de deux ans. Elle commence à courir à la remise ou à la première immatriculation du scooter électrique Viluso, au premier des deux termes échus.
3. Si les propriétés du véhicule neuf ne correspondent pas lors du transfert des risques à l'état courant de la technique dans l'industrie électromobile pour des véhicules de type similaire ou si un tel défaut survient pendant la durée de la garantie, Viluso peut, à sa discrétion, corriger le défaut ou fournir un autre véhicule neuf.
4. En cas de remplacement, Viluso peut, à sa discrétion, remplacer les pièces défectueuses ou les réparer par usinage. Viluso est en droit de faire réaliser le remplacement par un tiers.
5. Les pièces suivantes sont exclues de la garantie :
  1. Les pièces soumises à usure naturelle (en particulier les garnitures de frein, les pneus, les amortisseurs, les feux). La batterie, lorsqu'elle est sujette à l'usure, est couverte par la Garantie tant qu'elle est stockée et manipulée conformément au mode d'emploi.
  2. Les consommables, tels que le fluide hydraulique, le liquide de frein, l'huile, les graisses et autres lubrifiants, les joints.

3. Les pièces qui sont remplacées régulièrement lors des travaux de maintenance ou d'entretien.
  4. Les équipements spéciaux qui n'ont pas été proposés dans le cadre de l'acquisition d'un Véhicule neuf et les autres accessoires non agréés par Viluso.
6. Le bénéficiaire de la garantie à droit à la correction du défaut dans les conditions suivantes :
1. Le défaut doit être signalé par écrit à Viluso ou à un partenaire de service officiel figurant sur le site internet de Viluso immédiatement après sa découverte. En cas de notification à Viluso, Viluso désignera sans délais un partenaire de service officiel autorisé à remédier au Défaut.
  2. Ensuite, vous devez contacter le partenaire de service officiel désigné par Viluso afin de remédier au défaut. Selon le type de défaut, le défaut sera réparé soit dans l'atelier du partenaire agréé, soit dans vos locaux.
  3. Vous prenez contact avec le partenaire de services désigné par Viluso en vue de la correction du défaut. Selon la nature du défaut, la correction se fait dans l'atelier du partenaire de services ou dans vos locaux.
  4. Le partenaire de services inspecte le scooter électrique Viluso en fonction du défaut que vous avez déclaré. S'il ressort de cette inspection qu'il n'y a pas de défaut couvert par la garantie, les frais d'inspection du scooter électrique Viluso pour le défaut déclaré (par exemple les frais de main-d'œuvre) sont à votre charge.
  5. S'il ressort de l'inspection qu'il y a un défaut couvert par la garantie, le partenaire de services le corrige pour le compte de Viluso, si la réparation est possible. Si la réparation n'est pas possible et qu'un remplacement est nécessaire, Viluso assure le remplacement directement.

6. Si le partenaire de services remplace des pièces du véhicule neuf au cours de la réparation, les pièces déposées deviennent la propriété de Viluso.
  7. La présente garantie s'étend aux pièces posées, peintes ou réparées dans le cadre de la réparation. Cependant, la durée de la garantie ne recommence pas à courir de zéro à partir de la réparation, de sorte que la garantie des pièces posées, peintes ou réparées a une durée égale à la durée initiale de la garantie stipulée au chiffre 2. , moins le temps écoulé jusqu'à la réparation. Ainsi, la garantie court toujours au plus tard jusqu'à l'expiration de la durée initiale pour le véhicule neuf conformément au chiffre 2. Il en va de même si le scooter électrique Viluso est remplacé.
  8. Si le véhicule devient inutilisable du fait d'un défaut, vous êtes tenu de prendre contact avec Viluso avant toute chose. Si Viluso n'est pas joignable, vous devez prendre contact avec le partenaire de services par Viluso et disponible le plus proche.
7. La garantie est nulle si le dommage survenu a pour cause :
1. Un accident, d'autres actes malveillants (y compris du fait de tiers) ou un cas de force majeure ;
  2. Le non-respect des consignes d'utilisation, de manipulation et d'entretien du véhicule (du manuel d'utilisation, par exemple);
  3. L'utilisation inappropriée du véhicule (en particulier le non-respect des règles de circulation et d'immatriculation) ;
  4. La surutilisation du véhicule, par exemple pour des compétitions sportives ou l'entraînement à des compétitions ;
  5. La pose sur le véhicule de pièces dont Viluso n'a pas approuvé l'utilisation ou la modification du véhicule d'une façon non agréée par Viluso;
  6. La réparation, la maintenance ou l'entretien incorrect du véhicule réalisé par vous ou par un tiers autre qu'un partenaire de service Viluso.

8. La présente garantie n'ouvre aucun autre droit. En particulier, elle exclut toute prétention de remplacement, telle que la mise à disposition d'un véhicule ou d'une solution de remplacement pendant la durée de la réparation, ainsi que les dommages-intérêts.
9. La présente garantie ne limite pas les droits légaux à l'encontre de Viluso, en particulier ceux au titre de la garantie légale et ceux au titre de la loi française sur la responsabilité du fait des produits défectueux.